

LES AIDES AUX PROJETS

2022-2023





LES AIDES AUX PROJETS

Les idées de projets des jeunes ne manquent pas : tourner un clip, organiser une marche de la laïcité, écrire un roman post-apocalyptique, monter un club de combat au sabre laser, partir en mission dans un refuge pour animaux sauvages au Guatemala...

Afin de permettre à ces idées de prendre corps, il existe des aides aux projets qui peuvent concerner une grande variété de domaines tels que la culture, le sport, la citoyenneté, la solidarité, l'environnement, la santé, les loisirs... elles sont publiques ou privées, financières, matérielles ou méthodologiques.

> Avant tout, bien définir son projet	p3
> Où trouver une aide ou un appui ?	p3
> Les aides à projets en région	p4
> Le Clap : guider et soutenir tous les jeunes	p4
> Aperçu des dispositifs ou organismes régionaux	p5
> Utile	p8

Avant tout, bien définir son projet

Tout projet doit pouvoir être clairement présenté afin de convaincre les organismes, auxquels il sera soumis, de son intérêt.

Pour cela il est nécessaire de mesurer son degré de motivation et de définir les trois aspects essentiels du projet : **l'idée, les objectifs, les moyens.**

Répondre aux questions suivantes peut aider à y parvenir :

- / En quoi consiste son projet ?
- / Dans quel domaine s'inscrit-il ?
- / Quel est son but ?
- / A qui s'adresse-t-il ?
- / Où, quand et sur quelle durée se déroulera-t-il ?
- / Quelles compétences, quels matériels et quels moyens financiers sont nécessaires ?
- / Quels supports de communication seront mis en place ?

Au final, un projet doit faire l'objet d'un dossier comprenant une **présentation** du projet et de ses porteurs, un **budget prévisionnel** et un **plan de communication**.

Afin de donner un cadre à son projet, il peut être nécessaire de créer une association ou une junior association. Plus d'infos : associations.gouv.fr

Où trouver une aide ou un appui ?

Les possibilités d'aide ou d'appui sont multiples, il est donc fondamental de cibler ses démarches en direction des organismes couvrant un domaine en correspondance avec son projet.

En effet, bien que certains organismes fournissent une aide pour **tout type de projet**, d'autres sont orientés vers un **domaine spécifique**

La Fondation de France, établissement privé reconnu d'utilité publique, soutient des projets concrets et innovants et agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarité, santé, culture, recherche, environnement... Les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France aident les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur projet personnel dans les domaines les plus divers ; par ailleurs des bourses et prix sont attribués par les fondations sous l'égide de la Fondation de France notamment dans les domaines de la santé, la culture, l'éducation. Plus d'infos : fondationdefrance.org

(arts, sciences, humanitaire, social, loisirs...) ou un public particulier. Cela est vrai tant pour des organismes à caractère national que pour ceux œuvrant en région.

Tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, peuvent pré-

tendre aux bourses ou prix des fondations, aux aides publiques à la création, aux aides destinées aux projets scientifiques, humanitaires ou de voyages.

Ils peuvent par ailleurs solliciter de nombreux dispositifs à vocation locale, départementale ou régionale.

Le dossier **Monter son projet : aides et conseils** réalisé par le CIDJ, disponible dans le réseau Info Jeunes, recense les aides à caractère national accessibles à tous les jeunes pour tous types de projets, artistiques, scientifiques, solidaires, de voyage...

Les aides à projets en région

Près de 150 dispositifs peuvent être sollicités en région pour des projets individuels ou collectifs s'inscrivant notamment dans les domaines suivants :

- / citoyenneté et solidarité
- / santé
- / culture
- / sciences et technologie
- / environnement
- / sports et loisirs
- / europe et international
- / vacances

Ces dispositifs, recensés par le Clap (voir ci-dessous), permettent aux jeunes de bénéficier de différents

types d'aide : accompagnement, aide financière, soutien logistique, conseil, formation, méthodologie de projet, mise à disposition de locaux, prêt de matériel.



Le Clap : guider et soutenir tous les jeunes

Le Clap – **Comité local d'aides aux projets** – est un dispositif au service des jeunes de 11 à 30 ans destiné à favoriser la réalisation de tout type de projet, individuel ou collectif, à vocation citoyenne, humanitaire, solidaire, sociale, sportive, culturelle...

Agissant comme un **guichet unique**, le Clap a pour vocation de favoriser, encourager, faciliter, accompagner, soutenir, valoriser et promouvoir l'engagement et la prise d'initiative des jeunes, en s'appuyant sur toutes les ressources existantes.

Le Clap est à la fois un dispositif au service des jeunes et un outil au service des professionnels qui les accompagnent.

Contacts : page 8

Plus d'infos : energiejeune.fr

Aperçu des dispositifs ou organismes régionaux

*Pour plus d'informations sur les dispositifs ci-dessous et pour connaître les autres aides existant dans la région, rendez-vous sur **energiejeune.fr**, rubrique Les aides aux projets.*

Pour les musiques actuelles

Les associations et les salles locales aident les jeunes artistes, notamment dans l'accompagnement au développement et la formation ou par la mise à disposition de locaux de répétition ou de studios d'enregistrement. Elles disposent souvent d'un centre de documentation.

Dans la région on peut notamment citer :

- / **La Vapeur** à Dijon (21)
- / **Le Bastion et la Rodia** à Besançon (25)
- / **Le Moloco** à Montbéliard (25)
- / **Le Moulin de Brainans** à Brainans (39)
- / **Le Bœuf sur le Toit** à Lons-le-Saunier (39)
- / **Le Café Charbon** à Nevers (58)
- / **Echo System** à Scey-sur-Saône (70)
- / **L'Ampli** au Creusot (71)
- / **La Cave à musique** à Mâcon (71)
- / **Le Silex** à Auxerre (89)
- / **La Poudrière** à Belfort (90).



Pour l'humanitaire

Les projets humanitaires ou de solidarité sont parmi les plus fréquents. Ce sont aussi les plus compliqués à réaliser, surtout lorsqu'ils ont une visée internationale. Vouloir s'impliquer est une chose, mener à bien une initiative en est une autre.

- / Comment s'y prendre ?
- / Qui solliciter ?

/ Comment savoir si son projet est pertinent ?

/ Quels sont les critères de faisabilité et les nécessités logistiques ?

Deux organismes spécialistes du domaine, **Récidév** et **BFC International**, sont compétents pour aider à affiner et préciser les projets car ils offrent un accompagnement à la réflexion, une aide au montage du projet et une mise en relation avec d'autres organismes.

Plus d'infos : recidev.org et bfc-international.org

A noter : *les associations qui ont un projet de solidarité internationale peuvent être soutenues notamment par le Conseil régional (bourgognefranchecomte.fr), les Conseils départementaux du Jura (jura.fr), de la Nièvre (nievre.fr), du Territoire de Belfort (territoiredebelfort.fr), les villes de Besançon (besancon.fr), Dijon (dijon.fr)...*

Pour la culture

Monter un spectacle, lancer un festival, créer une exposition : l'idée paraît simple, le chemin qui mène à sa mise en œuvre ne l'est pas. En effet il ne s'agit pas seulement de trouver d'éventuelles subventions, il est également nécessaire d'avoir les connaissances minimum en matière de législation, de responsabilités et de gestion.

Artis est une association régionale qui apporte son appui aux acteurs du spectacle vivant. Il propose conseils, accompagnement, ressources et formation.

Plus d'infos : artis-bfc.fr

L'organisme **Culture Action** est spécialiste de ces questions, il permet de bénéficier d'informations et de conseils, d'accompagnement et de formation.

Plus d'infos : culture-action.org

JEUNES CITOYENS DU MONDE

Ce dispositif de la région Bourgogne-Franche-Comté soutient les 18-30 ans domiciliés ou étudiants dans la région, qui souhaitent mener, dans le cadre d'un projet individuel, une action humanitaire ou de développement à titre bénévole grâce à une structure française ou étrangère. La durée du projet doit être comprise entre 1 et 6 mois sur place. L'aide est de 50% du budget total éligible du projet dans la limite de 1 000 €.

Plus d'infos : Région Bourgogne-Franche-Comté – 03 80 44 33 68

Le **Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs** (FEIACA) soutient des initiatives d'amateurs en matière d'arts plastiques, de spectacle vivant et d'arts visuels. Il contient un volet

jeunesse pour accompagner les plus jeunes.

Plus d'infos : Direction régionale des affaires culturelles – 03 80 68 50 50.

Pour les étudiants

Le **Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes** (Université) et les **bourses Culture-actions** (Crous) permettent le cofinancement de projets étudiants pouvant relever de domaines variés (culture, environnement, solidarité, sport...). L'aide est financière mais aussi pratique : accompagnement, formation, conseil, logistique.

Contacts : Bureau de la vie étudiante des Universités de Bourgogne (03 80 39 50 21) et de Franche-Comté (03 81 66 58 47), Service culturel du Crous Besançon (03 81 48 47 90) et Dijon (03 45 34 86 15).

Les dispositifs locaux ou départementaux

Certaines collectivités (communes, intercommunalités, départements) proposent des aides financières aux jeunes. Ces aides peuvent servir à financer des projets menés par des jeunes dans différents domaines. Souvent, en contrepartie, les jeunes doivent effectuer quelques heures de bénévolat.

A titre d'exemple on peut citer :

/ **Besançon** : A tire d'aile

/ **Dijon** : Atelier mobilité Léo Lagrange

/ **Pays de Montbéliard agglomération** : Alpha Léo Lagrange

/ **Champagnole** : Bourse projet de jeunes

/ **Chalon-sur-Saône** : Coup de pouce initiatives jeunes

/ **Nièvre** : Initiatives jeunes de la Nièvre

/ **Territoire de Belfort** : Cap jeunes

Pour plus d'information sur ces aides voir le site energiejeune.fr > **les aides aux projets**.

Des aides pour les plus jeunes

Vous avez moins de 18 ans ? Il existe aussi des aides pour vous. Certaines Caf (Doubs et Jura) donnent des aides aux mineurs. Le Clap (voir p 4) soutient des projets de jeunes dès 11 ans. La Mutualité sociale agricole, par son appel à projets jeunes, donne des aides pour des groupes de jeunes à partir de 13 ans qui vivent en milieu rural. Il est possible de créer une association à partir de 11 ans avec les juniors associations. Les bourses Zellidja financent des voyages en solitaire pour les 16-20 ans...

Plus d'info sur ces aides sur energiejeune.fr > **les aides aux projets**

L'appui de l'éducation populaire

La plupart des associations d'éducation populaire (Aroeven, Cemea, Centres sociaux, Familles rurales, Foyers ruraux, Ligue de l'enseignement, Léo Lagrange, Les Fran-

cas, MJC, MRJC, PEP, UFCV...) ont une politique d'aide aux projets. Les aides peuvent concerner les vacances, l'organisation d'une exposition ou d'un concert, le théâtre, la musique... Ces aides sont rarement financières mais prennent la forme d'accompagnement, de conseils, de prêts de locaux, d'appui logistique, d'aide à la démarche.

Crowdfunding ou plateformes participatives

Le principe est de faire appel à des particuliers pour faire financer une partie de son projet. Les principales plateformes sont Ulule, Kisskissbankbank ou Kickstarter.



Utile

Contacts Clap :

● **Côte d'Or** : Christian Beslic, Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté/ Dijon 03 80 44 18 36

● **Doubs** :

- Olivier Poulot, Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté/ Besançon 03 81 21 16 00

- Sophie Marche, Info Jeunes Montbéliard 03 81 99 24 15

● **Jura** : Estelle Boët, Info Jeunes Jura/Dole 07 69 17 05 90

● **Nièvre** : Cécile Castan, Info Jeunes Nièvre/Nevers 03 45 52 50 01

● **Haute-Saône** : Farid Aouadi, Info Jeunes Haute-Saône/Vesoul 03 84 97 00 90

● **Saône-et-Loire** : Info Jeunes Saône-et-Loire, Tatiana Richard-Perrot, 07 60 78 06 60

● **Territoire de Belfort** : Sophie Cheviron, Info Jeunes Belfort 03 84 90 11 11

energiejeune.fr

Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté - Crij

27 rue de la République

25000 BESANÇON

03 81 21 16 16

2 rue des Corroyeurs

21000 DIJON

03 80 44 18 29

jeunes-bfc.fr